

FORMATION POUR MONITEURS-ICES DE CAMPS DE VACANCES

PROGRAMME 2022 février à juillet

Formations « Charte de Qualité »

La Charte de Qualité s'associe à divers partenaires afin de proposer un programme de formation couvrant les domaines:

Animation et encadrement (page 2)

Ces ateliers dispensés par les cemea permettent d'acquérir des connaissances de base pour entrer dans la fonction de monitorat.

et

Prévention et sécurité (page 3)

Ces formations dispensées par des partenaires spécialistes dans leur domaine sont destinées tant aux personnes qui débutent qu'à celles plus expérimentées.

Parcours chartocompatible

Le parcours complet correspond à **5 formations et une expérience de monitorat** en camp de vacances.

Tous les ateliers **Animation et encadrement** et les formations **Prévention et sécurité** permettent de devenir chartocompatible, indépendamment de leur durée.

Nouveaux moniteurs - nouvelles monitrices, sans expérience d'animation de camp:

- ☐ Effectuer 2 formations obligatoires :
 - L'atelier «Responsabilité juridique et sécurité physique»
 - Une deuxième formation définie avec l'organisme de vacances.
- ☐ Encadrer un camp résidentiel ou à la journée
- ☐ Participer à 3 autres formations

Moniteurs et monitrices avec une expérience d'animation de camp:

- ☐ Suivre 5 ateliers **Animation et encadrement** **et/ou** formations **Prévention et sécurité** dont obligatoirement l'atelier «Responsabilité juridique et sécurité physique»

Descriptions et choix des formations

Il est recommandé de consulter les objectifs et les conditions de participation des formations et de faire son choix après discussion avec l'organisme de vacances.

A consulter sur www.chartedequalite.ch

Plusieurs formules permettent de réaliser le parcours chartocompatible concentré dans le temps (voir calendrier page 4).

Certains ateliers sont proposés en ligne. Ils sont ouverts en priorité aux monos ne résidant pas sur Genève. Merci de participer à ces ateliers depuis un ordinateur.

A qui s'adressent ces formations ?

En priorité, aux membres des équipes d'encadrement engagés dans les organismes de vacances membres de la Charte de qualité, ayant au minimum 18 ans dans l'année en cours.

Attestation de Chartocompatibilité

Après avoir terminé le parcours chartocompatible, nous vous invitons à demander une attestation de chartocompatibilité à info@chartedequalite.ch. Merci de joindre vos attestations de participation à votre demande.

La liste des formations équivalentes et des parcours reconnus figurent à l'article 11 des règles de base et sont disponibles sur www.chartedequalite.ch

Conditions d'accès

En fonction du contexte sanitaire et de son évolution, les conditions d'accès aux formations peuvent varier. Les informations nécessaires vous seront communiquées à l'inscription.

INSCRIPTIONS sur www.chartedequalite.ch/formation

FORMATIONS 2022

ANIMATION ET ENCADREMENT

cemea

Formation « Charte de Qualité »

Cette formation composée de 5 ateliers et réalisée en partenariat avec les cemea, permet d'acquérir les connaissances de base pour entrer dans la fonction de monitorat et devenir « chartocompatible ».

Choix des ateliers

Le choix des ateliers peut se faire selon les thématiques en sélectionnant des ateliers individuels ou en optant pour une formule (plusieurs ateliers regroupés).

Dans tous les cas, il est recommandé de consulter les objectifs des ateliers et de faire son choix après discussion avec l'organisme.

Les descriptions et objectifs des ateliers sont disponibles sur
www.formation-cemea.ch/charte

Lieu et Contact

Les formations ont lieu au
cemea, 11 route des Franchises, 1203 Genève,
022 940 17 57 - contact@cemea-romandie.ch

Prix de la formation

Gratuit pour les participants.es d'organismes membres de la Charte de Qualité.
Pour les participants.es d'organismes non-membres de la Charte de Qualité, les ateliers sont payants. La somme de 30.- par atelier est facturée.

Absence à la formation

En cas de désistement ou d'absence non annoncée au moins 7 jours avant l'atelier, une taxe de 30.- sera facturée.

Annulation d'un atelier

Les cemea se réservent le droit d'annuler une formation si le nombre minimum d'inscrits.es n'est pas atteint. Les personnes inscrites sont avisées par écrit ou par téléphone, 7 jours ouvrables avant la formation et des solutions de remplacement leur sont proposées.

Attestations de participation

100% de présence à la formation est exigée et une participation active est vivement souhaitée. Une attestation de présence est remise à chaque participant.e à la fin des formations.

Liste des ateliers proposés

En soirée du lundi au vendredi de 18h30 à 21h30

- ▢ Responsabilité juridique et sécurité physique#
- ▢ Attitudes éducatives#
- ▢ Besoins de l'enfant ou de l'adolescent.e#
- ▢ Préparer une activité
- ▢ Animer une activité
- ▢ Animer un centre aéré
- ▢ Ces enfants qui nous mettent en difficulté
- ▢ Gestion des confidences
- ▢ Gestion de la vie quotidienne en camp de vacances
- ▢ Prévention et gestion des conflits
- ▢ Relations avec les parents
- ▢ Sanctions et punitions

Certains de ces ateliers sont proposés en ligne. Ils sont ouverts en priorité aux monos ne résidant pas sur Genève. Merci de participer à ces ateliers depuis un ordinateur.

Formules (regroupant plusieurs ateliers)

- ▢ **Weekend « 4 Ateliers Charte » :**
Samedi et dimanche de 9h à 16h30
Une cinquième formation est nécessaire pour compléter son parcours chartocompatible. Des ateliers accolés aux weekends, les vendredis ou lundis, permettent de réaliser le parcours complet sur 3 jours (voir calendrier p4). Inscription en bloc uniquement.
 - ▢ **Semaine « 5 Ateliers Charte » :**
Du lundi au vendredi de 18h30 à 21h30
Permet de réaliser l'ensemble des formations du parcours chartocompatible sur 5 soirs d'une même semaine.
Inscription en bloc uniquement.
 - ▢ **Journée* « 2 Ateliers Charte » :**
En semaine, début juillet de 9h à 12h et de 13h à 16h
Un atelier le matin puis un second l'après-midi.
Inscription à un ou deux ateliers.
- * Les ateliers des formules journée sont signalés par un astérisque.

FORMATIONS 2022

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

ESPAS (Espace de Soutien et de Prévention des Abus Sexuels)

Prévention des abus sexuels

Ces ateliers de 3h ont pour but d'aborder les notions de « contact sain » et d'«abus sexuels» mais aussi d'identifier les situations à risques dans son association, de repérer des pistes de réflexion à mettre en place pour prévenir les abus sexuels et de connaître les lois en vigueur.

A travers des présentations et des jeux de rôles, les participants.es pourront se mettre en situation, à l'écoute d'un enfant qui se confie ou en cas de soupçons ou d'abus sexuels avérés, pour savoir comment réagir et à qui s'adresser.

Cet atelier permet de respecter la recommandation pour la prévention des abus sexuels de la Charte, d'avoir au moins une personne formée par équipe de camp.

Lieu et horaire

de 18h à 21h

Γ En présentiel dans les locaux de la Charte, au Petit-Lancy les mercredi 22 mars et jeudi 9 juin.

Γ En ligne les jeudi 19 mai et vendredi 24 juin (une date supplémentaire en octobre, à définir).

Les ateliers à distance sont ouverts en priorité aux monos ne résidant pas sur Genève. Merci d'y participer depuis un ordinateur.

Prix

Gratuit pour les encadrants.es des membres de la Charte de Qualité.

Attestation

Une attestation de présence est remise à chaque participant.e à la fin de la formation.

SSS (Société Suisse de Sauvetage)

Activités aquatiques

Cette formation a pour but de donner les outils pour encadrer une baignade en toute sécurité et repérer les dangers. Elle permet de respecter les recommandations de la SSS.

Elle se déroule en deux modules et est composée de :

Γ **Brevet« BASE POOL »**: connaissances de base du sauvetage aquatique dans une piscine

Lieu et Horaires

A définir

Pré-requis

avoir 12 ans et savoir se déplacer en sécurité dans l'eau, soit **nager 100 mètres en 3 min maximum**.

Γ **Module «LAC»** : pour passer de la piscine à l'eau libre

Lieu et Horaires

A définir

Pré-requis

avoir réussi le Brevet Base Pool et **nager 300 m en 10 min maximum, dont la 1ère min sur le dos**.

La participation aux deux modules est nécessaire pour faire valoir cette formation pour le parcours Charte.

Il s'agit d'une formation exigeante, il convient donc de s'entraîner afin de s'assurer d'être capable de nager les minimums requis et ainsi pouvoir intégrer les cours (cf description des modules ci-dessus).

Prix

Gratuit pour les encadrants.es des membres de la Charte de Qualité ayant réussi les tests d'entrée (voir pré-requis pour intégrer le cours).

Caution de 100.- à l'inscription.

En cas d'absence non justifiée (certificat médical), d'échec au test d'entrée et les non-membres 220.-

Brevet

A la fin de la formation, en cas de réussite des tests d'aptitudes chaque participant.e reçoit un identifiant SSS.

SAMARITAINS

Cette formation permet aux encadrants.es de camps de vacances de connaître les premiers gestes de secours et de répondre aux questions spécifiques lors d'accueil de mineurs. Elle comporte de nombreux exercices pratiques.

D'une durée de 14h sur deux jours, elle inclue :

Γ Cours sauveteur

nécessaire à l'inscription au permis de conduire

Γ 1er secours en camps de vacances

spécifique à la fonction de monitorat avec des enfants de 6 à 14 ans.

Lieu et Horaires

Les 26-27 mars et 7-8 mai

Samedi et dimanche de 9h à 17h, Plan-les-Ouates

Prix

Gratuit pour les encadrants des membres de la Charte de Qualité et 150.- pour les non-membres.

Attestations

100% de présence à la formation est exigée et une participation active est vivement souhaitée.

Un certificat du cours sauveteur, valable 6 ans et une attestation de 1^{ers} secours seront délivrés avec un livret de 1^{ers} secours.

FORMATION POUR MONITEURS-ICES DE CAMPS DE VACANCES



CALENDRIER DES FORMATIONS 2022 février à juillet

CAMEA						
Ateliers individuels						
18h30 - 21h30 sauf formule journée*						
	Fév/Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	
1. Responsabilité juridique et sécurité physique	ma 8 fev	me 6 avr	lu 9 mai#	ma 14 juin#	ma 5 juil*	
2. Attitudes éducatives	lu 7 fev	je 7 avr	ma 24 mai#	je 23 juin#	lu 4 juil*	
3. Besoins de l'enfant ou de l'adolescent.e			lu 16 mai#	je 30 juin#		
4. Préparer une activité					me 6 juil*	
5. Animer une activité		lu 4 avr	lu 23 mai	lu 20 juin		
6. Animer un centre aéré			ve 20 mai	lu 27 juin		
7. Ces enfants qui nous mettent en difficulté					ma 5 juil*	
8. Gestion des confidences			ma 10 mai	me 8 juin		
9. Gestion de la vie quotidienne en camp de vacances		ve 1 avr		ve 17 juin	ve 1 juil	
10. Prévention et gestion de conflits				ma 21 juin	me 6 juil*	
11. Relations avec les parents					lu 4 juil*	
12. Sanctions et punitions			je 12 mai	ma 7 juin		
Formules						
Weekend «4 Ateliers Charte» de 9h à 16h30		sa 2 & di 3 avr	sa 21 & di 22 mai	sa 18 & di 19 juin	sa 2 & di 3 juil	
Semaine «5 Ateliers Charte» Lundi à vendredi de 18h30 à 21h30			2 au 6 mai			
Ateliers 1. 2. 3. 4. et 10.			30 mai	au 3 juin		
Ateliers 1. 2. 3. 4. et 7.						
* Journée «2 Ateliers Charte» de 9h à 12h et de 13h à 16h					lu 4 juil	
Ateliers 2. et 11.					ma 5 juil	
Ateliers 1. et 7.					me 6 juil	
Ateliers 4. et 10.						
ESPAS						
Prévention des abus sexuels de 18h à 21h	ma 22 mars#		je 19 mai	je 9 juin#	ve 24 juin	
SSS						
Activités aquatiques:						
Brevet Base Pool						
Module Lac						
	Printemps 2022 - Lieux et dates à définir					
SAMARITAINS						
Brevet de sauvetage et 1^{er} Secours en camps	sa 26 & di 27 mars		sa 7 & di 8 mai			

* Formule journée # Ateliers en ligne